

## val de gâtine

## Petites villes de demain : quels enjeux ?

Le conseil communautaire de Val de Gâtine s'est tenu mardi 10 mai, dans la salle de réunion du Smited, à Montplaisir. L'occasion pour Jean-Pierre Rimbeau, président de Val de Gâtine, de souhaiter la bienvenue à Lionel Moreau, élu il y a quelques semaines maire de Xaintray, présent pour son premier conseil communautaire (1).

Guillaume Porcheron, chef de projet Petites villes de demain, a présenté le dispositif dont bénéficie Coulonges-sur-l'Auzize, une ville centre décentrée sur le territoire. Comment conforter le bassin de vie de Coulonges (2.349 habitants) dans ce projet ? « Il s'agit de trouver un maximum de passerelles entre Coulonges et le territoire de Val de Gâtine, explique Guillaume Porcheron. Le portrait socio-économique de Coulonges montre une population vieillissante, avec



Lionel Moreau (à droite, premier rang), nouveau maire de Xaintray, a fait son entrée mardi au conseil communautaire.

*une forte proportion de retraités (dont Ehpad). »*

L'ambition est de faire un atout de ce constat. Le chef de projet a rappelé quelques éléments issus du diagnostic. Le taux de chômage y est plus élevé qu'au niveau national, ce qui n'est pas le cas en Val de Gâtine, territoire de 31 communes sur lequel l'économie agricole est prégnante (20 % d'établisse-

ments agricoles en Val de Gâtine).

Renforcer la politique entrepreneuriale entre dans les objectifs des Petites villes de demain, au même titre que l'attention portée à l'artisanat. Le logement, la culture, le tourisme, avec un patrimoine riche et varié non valorisé, sont des axes à développer. La valorisation du patrimoine

paysager entre également dans le plan d'action qui découlera des enjeux fixés. Enjeux au nombre de huit qui, par déclinaison, ont fixé quarante-quatre objectifs. Un nouveau point d'étape sera effectué à l'automne.

**Sitcom.** Le conseil valide le recrutement d'un ambassadeur du tri et d'un agent pour la déchetterie d'Ardin (départ en retraite prochainement).

**Maison de la laiterie de Beugnon-Thireuil.** Par délibération du 19 octobre 2021, le conseil communautaire a décidé de céder la maison d'habitation située à la Bobinière, sur la commune de Beugnon-Thireuil. Le bien immobilier a trouvé preneur au prix de 50.000 €.

**RMA, voirie.** Deux lots sont accordés à la société Colas.

(1) Un de ses adjoints, Michel Chalons, était également présent, dans le public.